

CAP ELECTRICIEN

• OBJECTIFS - DEBOUCHÉS

Le titulaire du CAP Electricien intervient dans les secteurs du transport, de la distribution, des équipements et des installations utilisant de l'énergie électrique.

Il est opérationnel pour la vie active dans les domaines du tertiaire (électricité bâtiment) et de l'industriel avec **l'accent sur les appareillages connectés.**

• CONDITIONS D'ACCÈS

Le recrutement est ouvert aux élèves issus des classes de troisième.

• FORMATION

L'enseignement technique et professionnel s'organise autour du câblage à partir de schémas électriques en matière domestique et industriel, la maintenance, la technologie, les essais et mesures électriques.

La formation dure 2 ans dont **14 semaines** en entreprises réparties sur les deux années.

• EXAMEN

L'examen se déroule par contrôle continu et contrôle en cours de formation (CCF).

• POURSUITE D'ÉTUDES

Au terme de sa formation, le titulaire entre dans la vie active ou poursuit en baccalauréat professionnel MELEC (Métiers de l'Électricité et de ses Environnements connectés).

• STATISTIQUES

Au LP Louis Blériot, environ 80 % de réussite sur trois ans.

Enseignements	Horaire
Enseignement Professionnel	11,5 h
Enseignement professionnel en co-enseignement	3 h
Réalisation d'un chef d'œuvre	3 h
Prévention Santé Environnement	1,5 h
Mathématiques et sciences physiques	1,5 h
Français Histoire-géographie Education morale et civique	2 h
Anglais	1,5 h
Arts appliqués	1 h
Education physique et sportive	2,5 h
Consolidation, Accompagnement personnalisé, préparation à l'orientation	3,5 h

